

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
I-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Edité le : 25/11/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
Alexandra AVAZERI

Espace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-169127		
Identification échantillon :	LSE2511-31233-1	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
N° Analyse :	00333552	N° Prélèvement :	00331782
Nature :	Eau à la production (turb>2)		
Point de Surveillance :	STATION DU MAS NEUF	Code PSV :	0000001158
Localisation exacte :	DEPART DISTRIBUTION - APRES UV		
Dept et commune :	34 ROQUEREDONDE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8123525700	Y :	3,1543116700
UGE :	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1
Nom de l'exploitant :	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	STATION MAS NEUF	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 21/11/2025 à 09h52 Réception au laboratoire le 21/11/2025 à 14h48 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ZAZDRZYK Soline - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF	Code :	001025
Traitement :	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 21/11/2025 à 21h45

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

Identification échantillon : LSE2511-31233-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Nitrites 11P1@	< 0.01	mg/l NO ₂ -	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)

34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX
Valideur technique



Lodève, le 02 décembre 2025

Analyses CARSO en date du 21 novembre 2025 à 09h52

Echantillon n°LSE2311-31233-1

Localisation exacte : Station du Mas Neuf – Départ distribution

Communication / explications succinctes sur l'analyse non conforme

La présence de spores (micro-organismes) dans l'eau est le plus souvent d'origine naturelle car les algues, les champignons et les plantes en produisent. Il arrive occasionnellement, que ceux-ci se retrouvent à notre point de pompage.

L'eau pompée était correctement désinfectée le jour de prélèvement avec un taux de chlore équivalent à 0,90 mg/l. Cependant, les spores sont plus résistantes au traitement par désinfection (chlore).

Un prélèvement contradictoire à été réalisé ce mardi 02 décembre 2025. Nos services vous tiendront informés des résultats dès leur réception.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service au 04.67.88.79.26